



Note conceptuelle pour une session thématique

Le rôle de la coopération régionale et interrégionale dans l'élimination du travail des enfants

à la 6e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants,
Marrakech, Maroc

Jeudi 12 février 2026 – 14.30 - 16.30

Traduction non officielle. Document original en espagnol.

I. Contexte

Le travail des enfants demeure un défi persistant qui, dans de nombreux cas, dépasse les frontières nationales. Les dynamiques transfrontalières liées à la migration de la main-d'œuvre, aux chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales, aux lacunes en matière de données et de connaissances, ainsi qu'aux disparités des capacités institutionnelles, créent des défis structurels qui ne peuvent être traités efficacement par des actions strictement nationales.

Dans ce contexte, la coopération régionale et interrégionale joue un rôle stratégique pour traduire les engagements mondiaux en actions coordonnées et durables aux niveaux national et infranational. Les organisations régionales et les plateformes de coopération ont soutenu les pays à travers l'élaboration de stratégies communes, de feuilles de route régionales, de plans d'action conjoints et de mécanismes de redevabilité qui renforcent la mise en œuvre des engagements nationaux, régionaux et mondiaux visant à éliminer le travail des enfants.

Dans ce cadre, la coopération Sud-Sud revêt une importance particulière. En favorisant l'apprentissage entre pairs et l'échange de solutions pratiques et adaptées aux contextes, elle permet aux pays confrontés à des défis similaires de renforcer la conception et la mise en œuvre des politiques, ainsi que de déployer à plus grande échelle des approches efficaces au sein et entre les régions. La coopération triangulaire peut compléter ces efforts en apportant un appui technique, financier ou méthodologique supplémentaire, en cohérence avec les priorités définies par les pays du Sud.



Dans cette perspective, la coopération régionale et interrégionale constitue un lien essentiel entre l'ambition mondiale et la mise en œuvre effective au niveau national, ainsi qu'un levier clé du progrès collectif vers l'élimination du travail des enfants.

II. Questions abordées

Après une brève mise en contexte, la session examinera un éventail d'initiatives régionales et interrégionales visant à renforcer la coopération afin de faire face aux défis transfrontaliers liés au travail des enfants. S'appuyant sur des expériences concrètes provenant de différentes régions, la discussion analysera la manière dont les pays et les regroupements régionaux ont utilisé des feuilles de route et des plans d'action régionaux, des mécanismes conjoints de suivi et d'évaluation, ainsi que des plateformes de coopération régionale facilitant la priorisation, le partage des connaissances, la coordination et la redevabilité mutuelle, dans le but d'accélérer les progrès vers l'élimination du travail des enfants.

La session accordera une attention particulière au rôle de la coopération Sud-Sud en tant que mécanisme d'apprentissage entre pairs, d'échange de solutions pratiques et de déploiement à grande échelle d'approches efficaces entre pays confrontés à des défis structurels similaires. Elle examinera également la manière dont les modèles de financement et de durabilité, y compris les initiatives financées au niveau régional, peuvent être partagés, adaptés et reproduits dans différents contextes.

En outre, la discussion portera sur la façon dont la coopération interrégionale et la coopération triangulaire peuvent compléter la coopération Sud-Sud, en particulier dans des domaines thématiques qui, par leur nature même, nécessitent une action coordonnée entre les régions, tels que la migration de la main-d'œuvre et les chaînes d'approvisionnement transnationales. Ces thématiques illustrent l'importance de la coopération entre pays d'origine et de destination, ainsi qu'entre différents regroupements régionaux, pour s'attaquer aux causes profondes et aux déterminants structurels du travail des enfants.

Dans leur ensemble, les initiatives et expériences présentées lors de la session mettront en évidence l'importance stratégique de la coopération régionale et interrégionale en tant que facteur clé du progrès collectif et lien essentiel entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre effective au niveau national.